



# Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures

Siège Social : 74 bis rue Hallé 75014 – PARIS

Tél. 01.45.89.33.70 – CCP 753 07 L PARIS

E-mail : [snptri@snptri-cgt.fr](mailto:snptri@snptri-cgt.fr) - Site : <https://www.snptri-cgt.fr> – Facebook : @snptri-cgt

Paris, le 3 juillet 2025

## INFORMATIONS SUR LES ACTIONS ENTREPRISES DANS LES DIR À LA SUITE DE L'ACCIDENT MORTEL DU 24 JUIN.

- Deux accidents mortels qui frappent les personnels d'exploitation des DIR en six semaines :
  - Un collègue tué le 14 mai à la DIR Ile de France
  - Un collègue tué à la DIR Nord-Ouest le 24 juin.
- Les élus CGT à la formation spécialisée ministérielle ont demandé au ministre de la réunir de façon exceptionnelle :
  - Refus, à la place une audience sera programmée
- Deux audiences ministérielles :
  - Le 10 juin avec le ministre délégué aux Transports
  - Le 25 juin avec le directeur de cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation
- Aucune avancée sur la prise en compte de nos principales revendications :
  - Abandon du plan ministériel de prévention renforcé et application de l'instruction du 11 octobre 2013
  - Augmentation de 15% des effectifs et acquisitions de matériels adaptés
  - Création d'un CSA de réseau pour les DIR
  - Bonification de 25% du service actif
- Au contraire, l'administration rejette deux de nos principales revendications :
  - Le CSA de réseau en expliquant que la DGITM n'est pas demandeuse et que la revendication ne fait pas consensus au niveau des OS
  - La bonification du service actif en expliquant qu'elle engendre une dépense et que la contrainte budgétaire ne le permettra pas
- Les réponses de l'administration sont considérées comme du mépris par les personnels. A l'appel de la CGT des actions ont été entreprises :
  - Le 15 mai, 560 droits de retraits ont été déposés dans les DIR
  - Le 25 juin et les jours qui ont suivi, 550 droits de retrait ont été déposés (9 DIR/11)

- Le 15 mai des droits d'alerte ont été déposés par les élus CGT dans 5 DIR, 4 formations spécialisées locales se sont réunies
- À la suite de l'accident mortel du 24 juin, des droits d'alerte ont été déposés dans 4 DIR, les FS ont été réunies
- La CGT a déposé un préavis de grève à la DIR Centre Ouest, à la DIR Nord, à La DIR Atlantique et à la DIR Ile de France (voir, préavis ci-joint)
- Le 2 juillet à la DIR Ouest, 50 agents des cinq districts se sont rendus à Rennes pour interpellier leur direction (voir, communiqué ci-joint)
- Le 3 juillet à la DIR Centre Ouest, 200 agents (17 CEI/22) se sont rendus à Limoges par l'A20 en bouchon mobile. Ils ont ensuite envahi le CSA (voir, les vidéos ci-jointes)

Une AG est programmée mardi 8 juillet pour déterminer les suites à donner à l'action. Pendant l'action des agents du CEI de Bessines, maintenus dans l'emploi, ont été victime d'un accident (voir, photo ci-jointe)